



Bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2023-312

Version PDF

Ottawa, le 8 septembre 2023

Directives à l'intention de tous les titulaires d'entreprises de radiodiffusion desservant la province du Manitoba – Élection provinciale

1. Le 5 septembre 2023, la tenue d'une élection provinciale au Manitoba a été annoncée. L'élection aura lieu le 3 octobre 2023.
2. Toute demande de renseignements relative aux dispositions législatives provinciales applicables devrait être adressée à l'attention du Bureau du directeur général des élections du Manitoba :

Shipra Verma
Directrice générale des élections
120-200 rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1T5

Téléphone : 204-945-3225
Sans frais : 1-866-628-6837
Télécopieur : 204-945-6011
Courriel : election@elections.mb.ca

3. Les titulaires de stations de radio et de télévision, de services facultatifs et d'entreprises de distribution de radiodiffusion desservant toute partie du Manitoba devraient se familiariser avec les [Directives à l'intention des radiodiffuseurs de télévision et de radio et des fournisseurs de services de télévision pendant une élection](#) offertes par le Conseil.
4. Des exemplaires supplémentaires de ce guide sont disponibles sur demande auprès du Conseil.
5. Toute demande de renseignements concernant la programmation exposant la politique d'un parti devrait être adressée au Conseil, soit par lettre, soit par télécopieur, soit par un appel téléphonique confirmé par une lettre ou télécopie, ou par l'entremise du site Web suivant : www.crtc.gc.ca/fra/contact.

Adresse postale :

CRTC
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2
Télécopieur : 819-994-0218

Contact :

Ricardo Wicker : 819-639-4716

Secrétaire général

Canada